

Synthèse Axe 1

Usages sociaux et politiques du patrimoine

Le patrimoine, un instrument de puissance, de développement et de cohésion social

Le patrimoine au cœur des enjeux sociaux et politique.

I. Les usages sociaux du patrimoine

« *Comme s'il constituait l'universelle panacée d'une société en mal d'avenir, le patrimoine est paré de toutes les vertus* », Xavier Kawa-Topor, historien, conservateur de l'abbaye de Fontevraud de 2005 à 2014.

- **Panacée** (de *pan* – tout et *akos* - remède) : déesse grecque du remède universel : remède qui guérirait tous les maux.

A. Une volonté de la société de protéger le patrimoine

Le patrimoine doit d'abord être **protégé pour assurer la pérennité des traces ou des pratiques du passé.**

- Les hommes héritent d'un passé qu'ils veulent transmettre aux **générations futures** : monuments, objets anciens mais aussi sites naturels, coutumes, fêtes (carnavals Venise, Rio, Nice...).

La richesse patrimoniale d'un Etat, d'une région attire des touristes du monde entier.

- **Activité économique majeure** : les recettes touristiques de l'Egypte, basées sur le patrimoine hérité des pharaons, ont progressé de près de 30% sur un an en 2019 (Parallèle à Athènes, à Angkor, à Istanbul...).
- Le patrimoine sert de **vitrine offerte aux yeux des touristes**, chaque ville, chaque pays met en avant un monument comme un emblème : Athènes et l'Acropole, Moscou et le Kremlin, Paris et Versailles, Beijing et la Cité Interdite...

B. Une protection du patrimoine récente

C'est à partir du **XVIème siècle** que la **notion de préservation du patrimoine** est réellement perçue comme fondamentale.

- Dans le contexte de **la Renaissance**, il s'agit de **sauver de la destruction de monuments antiques pour un renouveau artistique**. Mais protéger ne signifie pas toujours respecter **l'intégrité des bâtiments**.
 - ↳ A Rome, les papes du XVIème siècle modifient les édifices antiques pour les christianiser (ex : la **colonne trajane** édifée en 113 surmontée de la statue de Saint-Pierre en 1587).

Pour protéger le patrimoine, **la France a agi tôt (cf intro : Guizot -1787-1874, ministre de Louis-Philippe)** à l'origine de la création de **l'Inspection générale des monuments historiques en 1830** pour établir des listes de monuments à restaurer.

- Création en **1830**, à la demande de **François Guizot**, alors ministre de l'Intérieur, **d'un poste d'Inspecteur général des monuments historiques chargé de s'assurer sur les lieux de l'importance historique ou du mérite d'art des édifices du royaume et de veiller à leur conservation**.
 - ↳ Ce poste est d'abord confié au jeune historien **Ludovic Vitet** puis à **Prosper Mérimée** en 1834. Ce dernier va poser les bases de ce qui deviendra le Service des Monuments historiques, en mettant en place la **Commission des Monuments historiques. Créée en 1837**, elle effectue un travail d'inventaire, de classement et de répartition des fonds consacrés par l'État à la sauvegarde des monuments jugés intéressants).
- La **loi de 1913** sur **les monuments historiques** est toujours la base de la protection et de la sauvegarde des biens patrimoniaux en France.
 - ↳ **En 1962, la loi Malraux** permet le classement et la **protection de secteurs urbains sauvegardés** (première ville concernée fut Sarlat en Dordogne, puis La Rochelle, Avignon, le vieux Lyon...).
 - ↳ **En 1993**, une loi protège également **les paysages**.

A l'échelle mondiale, c'est avec **la création de l'Unesco** et l'adoption de **Conventions** que le patrimoine s'est universalisé (**cf : intro**).

C. De nouvelles manières de profiter du patrimoine

Selon le **géographe Guy Di Méo**, le patrimoine correspond à **un besoin social contemporain** car il serait capable de **créer du ciment social**.

- La **fréquentation des musées et monuments** ne cesse d'augmenter : [Le Louvre](#) est le plus visité, suivi du [Musée national de la Chine](#) et du [British Museum](#).
- Le succès des **Expos exceptionnelles** ne se dément pas.
 - ↳ **2019 : exposition Toutankhamon** à Paris a battu tous les records de fréquentation avec **1,4 millions de visiteurs**.

Un engouement qui correspond à **un développement des visites individuelles** grâce à une plus grande curiosité des citoyens.

- De nouveaux musées apparaissent comme le [Louvre d'Abu Dhabi](#) (2017, après un partenariat culturel conclu entre la France et l'émirat 10 ans auparavant), [le musée national du Qatar \(NMOQ, 2019\)](#) ...
- De plus en plus de personnes utilisent également aujourd'hui les outils numériques pour profiter d'un patrimoine accessible à tous depuis son domicile...
 - ↳ Voir le [musée virtuel du Louvre](#) ou ce projet lancé en 2017 [d'Universal Museum of Art](#) de J. Vergès (historien de l'art).

Le patrimoine s'ouvre donc à des usages variés : ceux des historiens, des urbanistes, des architectes, des touristes, des citoyens...

- Les contemporains peuvent parfois critiquer fortement une nouvelle œuvre avant de la juger fondamentale et patrimoniale comme ce fut le cas avec la **tour Eiffel** (1889) ou [la pyramide du Louvre](#) (1989) ...

II. Le patrimoine au cœur d'usages politiques

A. Un écrin pour les grandes manifestations politiques

Le patrimoine peut servir à accueillir de **grandes manifestations internationales, des conférences, des sommets**.

- En France le **château de Versailles sert d'écrin (p.229)** à de nombreuses réceptions officielles. C'est aussi le lieu où se réunit le **Congrès**.

Utiliser des hauts lieux du patrimoine relève de la part des chefs d'Etat **d'une stratégie de mise en scène du pouvoir**, qui montre à l'invité la considération qu'on lui porte et peut faciliter la conclusion d'accords commerciaux.

- Il est également possible d'utiliser des éléments du patrimoine naturel comme l'illustre la **diplomatie du panda**, pratique utilisée par la Chine depuis le VII^{ème} siècle consistant à offrir ou prêter des pandas géants afin d'entamer ou d'améliorer des relations diplomatiques avec un Etat (voir [la vidéo sur Franceinfo.fr](#)).

B. Une arme politique et géopolitique

A l'échelle d'un pays, le patrimoine peut être utilisé pour **affirmer des idées politiques**, comme c'est le cas à Jérusalem, ou à Lhassa.

- **Des habitants peuvent combattre la patrimonialisation de leur ville** et la forte fréquentation touristique qui en découle comme à **Venise** (voir l'article de N. de Raboudy de 2019 in *Slate*, « [Venise se rebiffe contre le tourisme de masse](#) »), à **Barcelone** ou à **Florence**.

Le patrimoine est de plus en plus **source de conflits entre les Etats**.

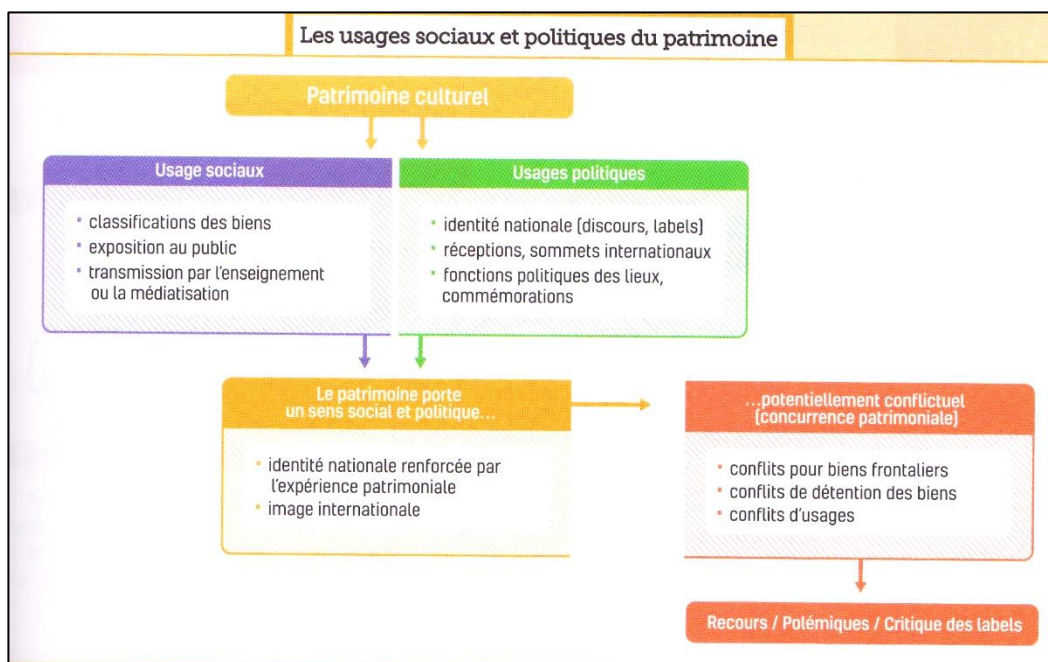
- Il peut s'agir de **biens considérés comme volés par un autre Etat**, comme pour **la frise des Panathénées (p.232-233)**.
 - ↳ L'Egypte réclame **la pierre de Rosette**, exposée elle aussi au British Museum.
 - ↳ Des **Etats africains** réclament le retour d'objets exposés dans les musées européens depuis l'époque coloniale. Ils veulent utiliser leur patrimoine pour renforcer leur **cohésion nationale et s'affirmer en tant qu'Etats souverains**.

Les débats sur la **translocation patrimoniale** se multiplient.

- Il s'agit de l'analyse des problèmes relatifs au **déplacement forcé d'œuvres patrimoniales**, expression de l'historienne **Bénédictte Savoy**, auteur du Rapport réclamé par Macron « [Rapport sur la restitution du patrimoine culturel africain : vers une nouvelle éthique relationnelle](#) » remis en 2018.
 - ↳ C'est suite à ce rapport que le président E. Macron annonce la restitution prochaine de 26 œuvres au Bénin : [loi du 24 décembre 2020](#). (Voir [le reportage de France24 du 10/11/2021](#))

Usages sociaux et politique du patrimoine (Fiche 1)

(Docs tirés du *manuel HGGSP* Belin, coll. A. Doustaly, 2020, p.307)



Au-delà des jalons

Compris au sens littéral comme un bien hérité des anciens, des pères, le patrimoine a **une dimension affective et identitaire forte**. C'est pourquoi ses usages, ses appropriations et leur médiation émettent un message politique, destiné soit à une communauté de proximité, soit à la communauté internationale, soit aux dieux. Qu'il se situe en Palestine (Hébron) ou à la frontière entre la Thaïlande et le Cambodge (Preah Vihear), un site ou un objet, dès qu'il est considéré comme patrimonial, et que ce label soit officiel ou non, peut susciter conflits et revendications. Avant même les raisons économiques, liées aux retombées de l'exploitation, se joue un titre de propriété, une appartenance civilisationnelle et nationale.

L'historien Krzysztof Pomian établit que la **notion d'identité nationale** est évolutive, et qu'en ce sens son lien avec le patrimoine l'est aussi. Conçue précédemment comme stable et immuable, la nation est plus mouvante aujourd'hui, mais le patrimoine reste un sémaphore, c'est-à-dire un **porteur de significations, de valeurs communes**. Destiné à établir un lien entre le passé et les générations futures, le patrimoine culturel rend visible cette filiation politique qu'est la nation. Pour **Manon Istasse**, les conflits patrimoniaux posent une triple question : l'accès au site (qui peut s'y rendre ?), la propriété juridique (à qui appartient-il juridiquement ?) ou encore la présence des habitants (qui peut l'occuper ?). L'étude de ces facettes est d'autant plus complexe que les échelles (du local à l'international) et les acteurs (touristes, habitants, représentants de l'État, etc.) sont multiples.

Pour enrichir votre réflexion

► Krzysztof Pomian, le patrimoine et la nation

Historien et essayiste franco-polonais (né en 1934) :
« L'intérêt que suscite aujourd'hui le patrimoine culturel, à la fois chez les hommes politiques et dans la population, traduit une nouvelle manière de concevoir la nation elle-même, qui accepte – non sans résistances – sa diversité interne, sinon sa conflictualité, et son inclusion dans des ensembles plus vastes : l'Europe et le monde. »
« Patrimoine et identité nationale », *Le débat*, 2010.

► Manon Istasse : patrimoine et appropriation

En accord avec de nombreux anthropologues, la chercheuse définit le patrimoine comme
« une interprétation contemporaine du passé accompagnée de pratiques et de discours, ouverte à l'appropriation, et pouvant constituer une ressource politique et économique pour divers acteurs. »
« Le patrimoine mondial est-il à tout le monde ? », *Revue Terrain*, 2018.